19e Année.— N° 4687 Bureau : RUE SAIN, 1.

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 25.00
» » Un an . . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à remption d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES*.

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 25 c.
Réclames : » . . . 50 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite, Bullier et Cie, 8, place de la Bourse; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

31 MAI

3 0/0.		64 70
4 1/2.		93 80
Emprunts (5 0/0).		102 25
1er JUIN		
(Service gouvernemental)		
3 0/0.		64 95
4 1/2.		93 60
Emprunts (5 0/0).		103 50
Service particulier du Journal de Roubaix.		
Actions	Banque de France	3950 00
»	Société générale	568 00
»	Crédit foncier de France	902 00
»	Chemins autrichiens	655 00
»	Lyon	920 00
»	Est	542 00
»	Ouest	576 00
»	Nord	1172 00
»	Midi	695 00
»	Suez	673 00
6 0/0	Péruvien	69 3/4
Actions	Banque ottomane (ancienne)	670 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	588 00
Londres cour		25 25
Crédit Mobilier		238 00
Turc		44 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du *Journal de Roubaix*

New-York, 1er Juin.

Fête.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 1er juin

Ventes 10,000 balles. Calme Amérique, Mai 7 3/4; Août et Septembre 7 7/8.

Havre, 1er juin

Ventes : 500 b. Louisiane, Juin 92,50.

New-York, 1er juin.

Fête.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets :

Havre, 1er juin.

Marché toujours calme, sans changement appréciable.

Liverpool, 1er juin.

Cotons : Ventes 8,000 b. Marché soutenu.

New-York, 1er juin.

Fête.

ROUBAIX 1er JUIN 1875.

Bulletin du jour

La loi sur la liberté de l'enseignement supérieur n'est pas venue hier en discussion. On s'est occupé du projet de loi comprenant diverses mesures de surveillance et de répression dans la perception des impôts et établissant des décimes additionnels. Les articles 1 à 5 ont été successivement adoptés. Sur l'article 6, M. Guyot a développé un amendement, exceptant du décime les droits sur le sel. L'amendement a été rejeté par 313 contre 237. La discussion continuera aujourd'hui.

Le projet de remboursement de l'emprunt Morgan a été adopté hier par 629 voix sur 629 votants. Un amendement, voté par l'Assemblée, porte que les annuités seront représentées par des obligations du Trésor.

Il a été dit, croyons-nous, au conseil des ministres, que le scrutin de liste avait toute chance d'obtenir la majorité dans l'Assemblée. Cette majorité ne nous paraît pas douteuse; aussi, sans discuter d'une façon oiseuse lequel du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement est préférable, nous croyons qu'il faut se mettre en face du scrutin de liste et se préparer à combattre prochainement avec ce mode de scrutin.

M. Buffet, avons-nous annoncé, reste résolûment partisan du scrutin d'arrondissement, et persiste à poser là-dessus la question de portefeuille, non de cabinet, car M. Buffet sera lâché par MM. Dufaure et Say, et aussi par M. Decazes qui, lui, ne veut rien lâcher, et qui mourra son portefeuille serré sur son cœur. M. Buffet se rend bien compte de la solidité de ses chers collègues, et il ne doute pas qu'ils saisiront poliment cette occasion de se débarrasser de lui et de le laisser sortir seul. Cela ferait merveilleusement le compte des Gauches.

Le maréchal, qui ne joue pas si fin, ne se passionnera pas pour une question de scrutin de liste ou de scrutin d'arrondissement.

Il a cependant plusieurs manières de sortir, et M. Buffet veut employer la meilleure. M. Buffet, qui voit où l'on va, voudrait sortir pour être plus utile à la cause conservatrice, et pour reprendre une position où il a déjà rendu des services et qu'il n'aurait pas dû abandonner, la présidence de l'Assemblée.

En pareil cas, plus vite on agit, mieux cela vaut.

M. Buffet désirerait donc poser de suite la question qui doit lui permettre de déposer son portefeuille pour aspirer de nouveau à la présidence de l'Assemblée. La commission des Trente veut aborder en premier lieu la question des rapports entre les pouvoirs publics, et reléguer au dernier plan la question de la loi électorale.

M. Buffet a l'intention, assure-t-on, de demander, lui, la priorité pour la loi électorale, afin de poser de suite la question de scrutin d'arrondissement ou de scrutin de liste; si on lui refuse la priorité pour la loi électorale, il se retirerait sans être entamé, de même que M. de Broglie jugea à propos de se démettre du pouvoir sur une question d'ordre du jour. Si, au contraire, on lui accorde la priorité pour la question électorale, l'Assemblée aurait à se prononcer sur le mode de scrutin avant d'entamer le complément des lois constitutionnelles, et comme, selon toute prévision, la majorité sera pour le scrutin de liste, M. Buffet profiterait de ce dissentiment pour abandonner le ministère.

Une fois libre, M. Buffet pourrait probablement être réélu à la présidence de l'Assemblée. Une fois là, il essaierait, avec M. de Broglie, qui, lui aussi, est inquiet de se sentir sur la pente, de remonter le courant et de former une nouvelle majorité conservatrice.

Quels succès auraient ces efforts? Nous ne nous flattons pas d'être doués d'assez de prescience pour l'annoncer à présent. Nous nous bornons à donner ces diverses informations, et encore S. G. D. G.

LETTRES DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 31 mai.

M. Buffet tient à rester fidèle aux engagements qu'il a pris dans sa déclaration du 12 mars, et il est plus résolu que jamais à maintenir le gouvernement dans les voies conservatrices. Il nous suffirait, pour nous en convaincre, de lire les journaux radicaux et même les journaux républicains modérés. Le *Temps*, qui appartient à cette dernière catégorie, laisse échapper un cri naïf, et dit à M. Buffet : dans *notre* république les choses ne doivent pas être ainsi; c'est bon pour une monarchie, et il reproche au ministre de retomber dans toutes les vieilles erreurs du septennat. Un autre journal qui n'est pas non plus un républicain farouche, l'*Opinion nationale*, déclare que M. Buffet veut faire la république non seulement sans les républicains, mais encore contre les républicains.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les radicaux de l'Assemblée vont se heurter à des résolutions inébranlables : MM. Buffet et Dufaure sont hommes à leur tenir tête énergiquement, et ils ne reviendront pas sur les affirmations si précises portées samedi devant la commission des Trente.

Ce qui nous paraît très regrettable en ce moment, c'est l'attitude de l'extrême droite dont l'*Union* est l'organe. Ce journal a même publié une lettre de Versailles qui nous semble égarée dans ses colonnes et qui aurait été plus légitimement adressée aux journaux radicaux, lesquels, d'ailleurs, s'empressent de la reproduire. On y accuse M. Buffet d'avoir voulu provoquer une crise ministérielle afin de pouvoir remonter au fauteuil de la présidence, puis on rapporte que le maréchal de Mac-Mahon, dans des entretiens fréquents avec le duc d'Audiffret-Pasquier, se serait plaint de l'obstination de M. Buffet à propos du scrutin de liste et aurait dit : « Enfin, que veut-il, que cherche-t-il? » Probablement il en est de cette parole — que dément du reste le *Moniteur* — comme celle qui est attribuée à M. Buffet par la *République française* : « je ne m'occupe jamais de l'opinion publique. »

Des efforts très-sérieux sont tentés en ce moment par les hommes les plus honorables de la droite pour reconstituer l'ancienne majorité, et l'on peut encore espérer que les députés de l'extrême droite, qui veulent bien rester députés, qui se proposent de briguer pour eux-mêmes ou pour leurs amis des siéges au Sénat, ne se renfermeront pas dans une attitude peut-être majestueuse, mais essentiellement préjudiciable aux intérêts conservateurs.

Le *Français* maintient fermement tout ce qu'il a dit des dispositions des ministres au sujet du scrutin d'arrondissement. On sait que la loi électorale ne viendra en discussion qu'après le vote de la loi sur les pouvoirs publics et de la loi sur le Sénat; mais dès à présent c'est elle qui préoccupe le plus nos députés et elle est le sujet de presque toutes les conversations. Il nous faut constater que ce n'est pas le principe lui-même, mais l'intérêt personnel qui détermine l'opinion des partisans du scrutin de liste; et plusieurs de nos honorables dont nous pourrions citer les noms répondent à ceux qui leur démontrent la nécessité du scrutin d'arrondissement : « mais, je n'ai pas d'arrondissement. » Il y en a beaucoup parmi les 720 souverains qui se trouvent dans [illegible] cas-là, et qui, certains de se [illegible] particulier, sur une liste départementale, ne sauraient trouver en France des arrondissements où leurs candidatures puissent se présenter avec quelque chance de succès.

Foule considérable hier à la réception du ministère des affaires étrangères à laquelle assistait le maréchal. Les jardins étaient éclairés à la lumière électrique. On a beaucoup causé politique; M. Dufaure surtout était très entouré.

Le prince Orloff, ambassadeur de Russie, revenu d'Ems où se trouve le Czar, a été reçu hier par le maréchal.

C'était fête hier à Maisons Alfort. Le ballon le *Guillaume Tell*, qui était parti de Paris pendant le siége et était descendu en Norwège, devait faire une ascension et emmener cinq aéronautes. On voyait de le gonfler dans une cour de l'École vétérinaire, et les voyageurs s'apprêtaient à monter dans la nacelle quand une explosion se produisit et le ballon éclata. On frémit à la pensée que l'accident eût pu se produire quelques minutes plus tard.

On danse encore beaucoup à Paris malgré la chaleur; on sait que la saison parisienne d'été ne se termine qu'après le jour des courses où se dispute le grand prix de l'arc. Il y a ce soir bal costumé chez Mme Ratazzi; c'est le pendant des *Redoutes* de M. Arsène Houssaye. Les invités appartiennent à toutes les classes de la société.

Paris, 31 mai.

Le langage de la *République française* confirme les renseignements de ma dernière lettre au sujet des dispositions de la gauche, qui finira par céder au gouvernement sur la question de la commission permanente. Le journal de M. Gambetta avoue très franchement que les républicains doivent se résigner à avaler toutes sortes de crapauds pour se débarrasser, au plus vite, de cette abominable assemblée de 1871 et arriver à ces nouvelles élections générales qui nous rendront toutes les gloires du 4 septembre.

Plusieurs membres de la gauche refusent encore de céder, mais tout porte à croire que la majorité de la commission adoptera le projet du gouvernement sans modifications.

Je vous ai signalé, samedi, les dissidences que l'on disait exister dans le ministère au sujet de l'ordre à suivre pour discuter les lois constitutionnelles; ces dissidences paraissent calmées, pour le moment, mais il y a toujours dans le sein du ministère des tendances opposées qui ne peuvent manquer de faire éclater des dissidences inévitables.

Les chefs de la nouvelle majorité songeraient, assure-t-on, à charger la commission constitutionnelle de préparer la liste des 75 sénateurs que l'Assemblée doit nommer. Cette commission deviendrait, pour ainsi dire, le comité électoral de la chambre.

Les groupes conservateurs, à Versailles, vont aussi organiser des comités pour préparer la liste des 75 sénateurs.

Les gauches ne cessent d'insister auprès du gouvernement pour le remplacement de quatre préfets. MM. Ducros à Lyon; de Tracy à Marseille; Pascal à Bordeaux; Doncieux à Avignon.

Pendant le dernier séjour de M. de Tracy à Paris, une compensation lui aurait été offerte pour quitter Marseille. M. de Tracy aurait refusé en déclarant qu'il considérait sa responsabilité comme engagée dans [illegible] de la tache qu'il a[illegible] démission pure et simple, avec des explications qui éclaireraient complétement l'opinion publique.

Le *Monde* a publié de très intéressants détails sur les motifs qui vont décider M. Disraëli à prendre sa retraite comme l'a fait M. Gladstone. La direction du parti conservateur en Angleterre passerait entre les mains de lord Derby, actuellement ministre des affaires étrangères.

On croit que ce changement donnera une impulsion plus énergique à la politique extérieure du gouvernement Anglais.

Hier une très brillante représentation de gala a eu lieu à l'Opéra en faveur de l'Œuvre des pupilles de l'armée. Cette œuvre est particulièrement recommandée par notre éloquent orateur chrétien, le P. Dulong de Tesnay.

L'institution des pupilles de l'armée a pour but de fournir à la France des soldats vigoureux, intelligents et chrétiens.

Faire des soldats en formant des chrétiens, faire des chrétiens en formant des soldats, c'est une idée aussi profonde que pratique et aussi chrétienne que française. Elle est conforme à nos traditions, à nos mœurs, à notre tempérament. Si on y réfléchit, on s'apercevra bientôt que ces deux méthodes de formation peuvent se prêter un mutuel secours et qu'elles sont peut-être le moyen le plus sûr d'élever l'enfant du peuple à la hauteur d'une vraie civilisation et à l'amour sincère de la patrie.

L'œuvre des Pupilles de l'armée va recevoir très prochainement un commencement d'exécution par une première école ouverte à Paris. A côté des enfants de troupe dont le gouvernement fait l'éducation, des places seront réservées à nos pensionnaires. Moyennant 400 fr. environ par an, on pourra entretenir dans l'école un petit protégé; moyennant 2,000 fr. faire une éducation complète; moyennant 8,000 fr., créer une bourse à perpétuité.

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers a réuni, hier, un certain nombre des délégués venus à son assemblée générale et d'ouvriers de cercles parisiens, dans l'un des premiers cercles ruraux à Lumigny, village agricole des environs de Paris. Le président du comité de Lumigny, M. le marquis De Mun et le curé du village, en faisant les honneurs du cercle, ont montré quelle heureuse et réelle transformation l'association catholique avait déjà apportée dans une population depuis longtemps indifférente à la vie religieuse. Les longues files de pèlerins venus de Paris et de toute la France, pour célébrer la Fête-Dieu dans un humble village, y ont salué le berceau de la régénération chrétienne de nos campagnes, en même temps que celle de nos villes par l'action de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

DE SAINT-CHÉRON.

L'inauguration de la statue du vénérable de La Salle aura lieu à Rouen, le 3 juin, en présence des archevêques et évêques de Rouen, Reims, Limoges, Coutances, Evreux, Amiens, Autun, Bayeux, etc. Deux cantates expressément composées pour cette solennité, l'autre sur paroles latines par M. Gounod, l'une sur paroles françaises par M. Vervoitte, seront exécutées pendant la cérémonie par de nombreuses masses chorales, avec accompagnement de [illegible] célébré pontificalement, les [illegible] tants chanteront un *Gloria* d'Haydn, un *Salutaris* de Mazar et un *Domine Deus* de Vervoitte. 1500 élèves des frères de la doctrine chrétienne de Paris, avec musique et bannières, partiront mercredi matin pour assister à cette solennité.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 31 mai.

M. D'AUDIFFRET-PASQUIER, président.

La séance est ouverte à 2 h. 45.

Le procès-verbal est adopté sans débat.

L'Assemblée discute ensuite, en 2e lecture, un projet de loi, intéressant le département de Mayenne, lequel projet est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée passe à la discussion d'un projet concernant le territoire du Vésinet (Seine-et-Oise.)

Le projet de loi est adopté, ainsi que deux autres projets concernant les départements du Loiret et de la Haute-Marne.

L'Assemblée passe ensuite à la discussion du projet de loi relatif au remboursement de l'emprunt Morgan.

L'article 1er est adopté sans débat.

Sur l'article 2, MM. André et de Rabeyran ont présenté un amendement portant que les annuités seront représentées par des obligations du Trésor.

L'article 2 ainsi modifié est adopté, ainsi que l'article 3 et l'ensemble du projet.

Plusieurs projets sont ajournés par suite de la maladie de M. Bertauld, rapporteur.

L'Assemblée décide ensuite qu'elle passe à la 2e délibération sur la proposition de M. le comte de Bouillé, relative à la création d'une école supérieure d'agriculture, et procède à la discussion du projet de loi ayant pour objet diverses mesures de surveillance et de répression, et l'application des décimes additionnels à divers droits de douane.

M. Wolowski expose brièvement la portée du projet.

Les articles 1 à 5 sont successivement adoptés.

Sur l'article 6, M. Guyot développe un amendement tendant à excepter les droits d'octroi sur le sel.

Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Wolowski, de Pompéry et Léon Say.

M. Testelin combat le projet de loi.

Il déclare s'étonner que la cuisine budgétaire ne puisse se passer de sel et expose que l'homme ne peut pas non plus s'en passer.

M. Mathieu-Bodet reproche à M. Testelin d'attaquer les impôts pour se bien poser devant les électeurs.

M. Testelin répond qu'il n'attaque pas les impôts en général.

La clôture, demandée, est mise aux voix et prononcée.

Un scrutin s'ouvre sur l'amendement Guyot, qui est rejeté par 313 voix contre 257.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à six h.

ETRANGER

ESPAGNE. — La télégraphie carliste nous donne ces nouvelles des opérations militaires :

Hendaye, 30 mai, 4 h. 24 soir.

Quatre bataillons alphonsistes, partis

Feuilleton du *Journal de Roubaix*

DU 2 JUIN 1875.

— 20 —

PATIRA

PAR

RAOUL DE NAVERY

VII. — CATASTROPHE.

(*Suite*).

La lampe allumée par Miette jetait une discrète lueur dans l'appartement et formait un nimbe sur le front d'une madone peinte en Italie et dont l'expression d'adoration et d'amour inspirait à la fois la confiance et la sérénité.

Ce fut en ce moment que Blanche aperçut le plateau.

— Miette pense à tout ! dit-elle.

La marquise vint lentement près de la table, remplit son verre et le vida.

Puis, enlevant ses mules de soie, elle se coucha.

Son dernier regard, voilé par la somnolence, se reposa sur la Mère de grâce, et un souffle pur soulevant sa poitrine, Blanche resta immobile et parut bientôt dormir.

Alors, la porte du cabinet de toilette s'ouvrant de nouveau, le comte Florent s'approcha du lit.

Il éleva la lampe à la hauteur du visage de Blanche, contempla la jeune femme avec l'expression d'une satisfaction cruelle et répéta :

— Dors, Blanche Halgan ! les cloches de Saint-Hélen ne tarderont pas à sonner le glas de la marquise de Coëtquen.

Florent reposa la lampe sur la table et disparut.

Deux heures plus tard, un grand mouvement se fit dans le château, et Miette reveillée, s'informant de ce qui se passait, reçut cette reponse :

— Ce sont les jeunes maîtres qui reviennent de leur promenade dans la forêt; pourvu que leur tapage ne réveille pas madame Blanche !

Au matin, Miette, n'ayant pas été appelée, s'installa dans l'antichambre de l'appartement particulier de la marquise.

La jeune fille pensait que, lasse des courses de la veille, sa maîtresse dormait plus tard que de coutume. Elle redescendit à la cuisine dire de ne point préparer le déjeuner de la jeune femme.

Onze heures sonnèrent; la marquise ne sonnait pas. Ce retard était si peu habituel à Blanche, élevée dans les sévérités d'une vie bourgeoise dont elle gardait la règle invariable, que Miette commença à s'inquiéter. Elle entr'ouvrit la porte pour écouter.

— Rien! murmura-t-elle, rien! pas même le bruit d'une respiration d'enfant !

Miette s'arrêta au moment d'entrer. Une sorte d'angoisse lui poignait le cœur. Tout à coup cette inquiétude se formula par un mot :

— Si elle souffrait !

Et au risque d'éveiller sa maîtresse, Miette pénétra dans la chambre.

Avec légèreté d'un pluvier, elle s'approcha du lit et regarda.

— Je suis folle! pensa-t-elle ; jamais le sommeil de madame ne fut plus calme... Comme elle est blanche! on dirait un lys... Mais c'est étrange, ses yeux ne sont pas clos !... Elle parait regarder la vierge devant laquelle elle s'agenouillait si souvent... Ces yeux grands ouverts me font peur !...

La jeune fille se pencha davantage sur le lit :

— Madame ! dit-elle d'une voix douce, madame !

Mais la camériste ne reçut aucune réponse; et Blanche, pâle, rigide, continua de regarder l'image de la Vierge souriant à son enfant.

Miette ne se sentit plus la force de dominer son épouvante; elle saisit celle des mains de Blanche qui reposait sur la couverture; mais le contact de cette main glacée, loin de la calmer, doubla son angoisse. Miette écarta la couverture ; chercha le cœur de sa maîtresse et ne le sentit plus battre sous ses doigts tremblants.

Alors, avec l'accent d'un désespoir dont rien ne saurait rendre l'idée, Miette s'élança hors de l'appartement en répétant au millieu de ses sanglots :

— Madame la marquise est morte!

VIII. — LE TRIPLE CERCUEIL.

Les cris de Miette semèrent en un instant la terreur dans le château.

Le valet de chambre du marquis courut avertir les messieurs de Coëtquen, et tous deux, témoignant une grande inquiétude mêlée de doute, montèrent à l'appartement de Blanche.

Quand ils eurent présenté devant ses lèvres un miroir que ne vint ternir aucun souffle, ils parurent plongés dans un profond désespoir.

Gaël en sortit le premier pour s'écrier :

— Un homme à cheval ! et qu'on nous amène un médecin !

Tandis que le valet de pied galopait vers Dinan, les fidèles serviteurs de la marquise, agenouillés devant la madone que semblait implorer son regard fixe et sans rayon, demandaient qu'un miracle leur rendit leur jeune maîtresse.

Assis tous deux aux pieds de la marquise, Gaël et Florent la couvaient d'un implacable regard, ou, la tête ensevelie dans leurs mains, semblaient s'abandonner à l'excès d'une douleur fraternelle.

Trois heures plus tard, le docteur Sérénaud franchissait le seuil de Coëtquen.

Guidé par une femme de service, il monta dans la chambre de Blanche et trouva les gens de sa maison en larmes, attendant l'arrêt de la science qui seul pouvait leur rendre un peu d'espoir.

Le médecin tâta le poignet, posa la main sur le cœur, répéta l'expérience du miroir, puis il tourna la tête.

— Quelle est la personne qui, la dernière, donna ses soins à madame la marquise? demanda-t-il.

Miette essuya son joli visage ruisselant de pleurs et répondit :

— Moi, monsieur le docteur, moi qui n'ai pas quitté madame la marquise de toute la journée.

— Elle ne se plaignait pas?

— De rien, monsieur; elle courait comme une bergeronnette et riait comme une enfant... les plus pauvres gens du pays l'ont vue... elle donnait à pleines mains au nom du marquis Tanguy et du petit ange...

— Et après la promenade?

— Madame avait dîné dans une ferme ; elle fit ses prières, se mit au lit, et depuis... depuis...

Miette n'acheva pas et fondit en larmes.

— C'est étrange ! murmura le docteur, bien étrange ! Morte sans secours, sans douleur, sans crise !... Un vague sourire semble errer sur ses lèvres... A suivre la direction de son regard, elle a dû s'endormir en priant...

Il s'arrêta un moment, puis il reprit :

— Le ciel compte une sainte de plus ; la marquise de Coëtquen est bien morte.

Gaël s'affaissa dans son fauteuil, tandis que Florent s'élançait vers le docteur.

— Je vous en prie, dit-il d'une voix tremblante, regardez, observez, interrogez encore... le sommeil ressemble parfois à la mort... Songez à la responsabilité qui pèse sur nous... Rassurés sur la santé de notre belle-sœur, nous sommes sortis hier soir du château sans avoir pu la rencontrer... Au matin, on nous apprend cette nouvelle qui nous frappe comme un coup de foudre... Que répondrons-nous à Tanguy, dont le désespoir sera sans bornes?... La science possède d'immenses ressources... elle a des réactifs puissants... faites un miracle, docteur, mais sauvez Blanche de Coëtquen !

(*A suivre.*)